

Bonjour à toutes et tous,

En cette fin de saison si particulière et en pleine semaine de réinscriptions, les bénévoles du club souhaitent répondre aux questions que certains d'entre vous se posent.

Pourquoi pas de remboursement des cours non dispensés durant la fermeture de la piscine?

La fermeture administrative et le confinement sont des événements que personne n'avait pu prévoir.

Dès l'annonce du confinement, les bénévoles du bureau du club ont décidé de protéger les coachs salariés du club et ont voté le maintien à 100% de leur rémunération. Une décision importante, car dans le même temps, l'annulation de notre meeting nous a privés d'une rentrée d'argent importante dans le budget.

Notre club, comme la majeure partie des structures associatives autour de nous et en France, n'a pas la capacité financière de rembourser, ni de faire un avoir sur la saison suivante.

En revanche, alors qu'il était prévu une augmentation pour 2020-2021, la décision a été prise de maintenir les tarifs au même niveau que la saison passée.

Et si une nouvelle période de fermeture devait se reproduire la saison prochaine?

Si ce confinement a été pour toutes et tous une chose totalement imprévue, il est évident qu'il faut désormais en prévoir l'éventualité et anticiper.

Aussi, les bénévoles du bureau réfléchissent à des solutions compensatoires sous diverses formes, autres que financières. En espérant bien sûr ne pas avoir à en user!

Quand va recommencer la saison 2020-2021?

A l'heure actuelle, malheureusement, nous n'avons pas encore d'informations fermes sur la date et les conditions de reprise de la saison. Le club souhaite vivement pouvoir faire commencer la saison au plus tôt pour tous, mais nous ne sommes pas en mesure de le confirmer à cette date.

En effet, il est important d'avoir conscience que le club ne dispose pas comme il veut du centre aquatique.

Nous sommes une structure associative, hébergée dans un équipement sportif géré par un groupe privé, lui-même sous contrat avec les 2 communes de St Sébastien et Basse Goulaine (SIVU).

Pour chaque saison 'scolaire' (septembre -juin), il nous est attribué un quota horaire de lignes d'eau, que nous transformons en planning d'occupation.

Nous le discutons avec le groupe privé gestionnaire et ensuite il est soumis à validation par le SIVU.

Toutes ces étapes durent généralement 3 mois sur fin de saison.

Concernant la réouverture de Sopol depuis mercredi 24, lorsque Sopol a reçu au dernier moment l'autorisation de ré-ouvrir, avec un protocole sanitaire très contraint, il l'a fait directement en horaires 'été', là où le club n'a plus de créneau d'habitude.

Dans l'urgence, nos éducateurs ont quand même pu obtenir quelques maigres plages horaires pour accueillir un maximum de 18 nageurs du club, ceci pour 3 semaines uniquement.

Nous vous souhaitons un très bel été et espérons nous retrouver très vite autour des bassins à la reprise de la saison. N'oubliez pas de vous réinscrire, c'est jusqu'à samedi soir 20h !

Le bureau bénévole du club